

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Groupe thématique Culture de 12h30 à 13h30, Musée de la main, Lausanne.

Décision	N°	Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.			
	2.			
RENV-CE	3.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 21 janvier 2020

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	4.	(153) Exposé des motifs et projet de décret ratifiant la composition de la commission de prospective pour la période 2019 - 2022 (2ème débat) (2ème débat) : art. 1, amdt Venizelos (réintroduction de l'art selon texte du Conseil d'Etat) accepté par 100 oui, 14 non et 12 abstentions (=> 3ème débat à suivre). Art. 2, amdt Venizelos (réintroduction de l'art selon texte du Conseil d'Etat) accepté par 105 oui, 8 non et 12 abstentions (=> 3ème débat à suivre). Fin du 2ème débat. Une demande de 3ème débat immédiat (majorité des $\frac{3}{4}$ requise) est refusée par 30 oui, 88 non et 12 abstentions.	DFIRE.	Venizelos V.	
OA	5.	(158) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'étude de CHF 2'200'000.- pour financer la création d'un poste de contrôle avancé (PCA) et la sécurisation du Pôle pénitentiaire du nord vaudois (PPNV) (1er débat) (1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 3 acceptés. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des $\frac{3}{4}$ requise) est acceptée par 96 oui, 8 non et 1 abstention. (2ème débat) : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est adopté par 118 oui.	DFIRE.	Matter C.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	6.	<p>(151) Exposé des motifs et projets de lois -modifiant l'article 40 de la loi vaudoise sur l'énergie du 16 mai 2006 (LVLEne) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur -le postulat Maurice Mischler et consorts « Le peuple suisse a accepté la nouvelle loi sur l'énergie, et après ? » (18_POS_089) -sur l'interpellation Vassilis Venizelos « La transition énergétique, il faut s'en donner les moyens ! » (18_INT_155) (2ème débat)</p> <p>(2ème débat) : Une motion d'ordre Jobin, soutenue par 20 député-e-s au moins, demandant un renvoi de l'objet à commission est refusée par 59 oui, 68 non et 5 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 59 oui, 73 non et 5 abstentions. Une motion d'ordre Radice demandant de repousser le débat de 2 semaines n'est pas soumise au vote car elle n'est pas soutenue par 20 député-e-s au moins. Une motion d'ordre Venizelos, soutenue par 20 député-e-s au moins, proposant de voter tous les amdt avant midi, est acceptée par 87 oui, 39 non et 6 abstentions. Art. 40, amdt Jobin (oui) opposé à amdt Volet (non) : l'amdt Volet est préféré par 25 oui, 106 non et 5 abstentions; amdt Volet (oui), opposé à amdt Fuchs (non) : l'amdt Volet est préféré par 70 oui, 57 non, 8 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 70 oui, 65 non et 1 abstention; amdt Volet (oui), opposé à amdt Luccarini (non) : l'amdt Luccarini est préféré par 54 oui, 77 non et 5 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 54 oui, 82 non et 1 abstention; amdt Luccarini (oui), opposé à amdt Pahud (non) : l'amdt Luccarini est préféré par 73 oui, 58 non et 6 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 70 oui, 64 non et 2 abstentions. Au vote pour lui-même, l'amdt Luccarini est refusé par 52 oui, 76 non et 6 abstentions. Al. 2, amdt Glayre (oui), opposé à amdt Luccarini (non): l'amdt Glayre est préféré par 52 oui, 26 non et 33 abstentions. Au vote pour lui-même, l'amdt Glayre est refusé par 24 oui, 83 non et 9 abstentions. Art. 40 non amendé accepté par 85 oui, 27 non et 11 abstentions. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat.</p> <p>En vote final, le projet de loi est adopté par 91 oui, 36 non et 3 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 88 oui, 37 non et 7 abstentions.</p> <p>Les conclusions du rapport de la majorité de la commission</p>	DTE.	Christen J. (Majorité), Pahud Y. (Minorité)	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		(acceptation du rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Maurice Mischler) sont adoptées à une large majorité, avec quelques avis contraires et abstentions. La réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Vassilis Venizelos est traitée.			
OA	7.	(94) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 20 mai 1957 sur la profession d'agent d'affaires breveté (LPAg) (1er débat) (1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 22, 48a et 55 acceptés à l'unanimité, sans discussion. Art. 2 et 3 (formules d'exécutions) acceptés. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des ¾ requise) est acceptée par 88 oui, 5 non et 2 abstentions. (2ème débat) : art. 22 à 3 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est adopté par 111 oui.	DIS.	Bettschart-Narbel F.	
RET	8.	(19_INI_014) Initiative José Durussel et consorts - Renforcer les mesures du Concordat intercantonal pour lutter contre le hooliganisme Suite aux discussions en séance de commission, l'initiant retire son initiative. Deux nouvelles interventions parlementaires émanant de la commission seront proposées (19_INI_022 et 19_RES_036)	DIS	Simonin P.	
RENV-CE	9.	(19_INI_022) Initiative Patrick Simonin et consorts au nom de la commission 19_INI_014 - Pour une augmentation des peines lors d'insoumission à une décision de l'autorité (Développement et demande de prise en considération immédiate) La prise en considération immédiate de l'initiative et son renvoi au Conseil d'Etat sont acceptés par 96 oui, 5 non et 7 abstentions.			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	10.	(19_RES_036) Résolution Patrick Simonin et consorts au nom de la commission 19_INI_014 - Pour que le Conseil d'Etat appuie tout renforcement du "Concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives", visant à instituer des mesures plus efficaces afin de dissuader les comportements violents lors de manifestations sportives. (Développement et mise en discussion avec au moins 20 signatures) Soutenue par au moins vingt députés, la résolution Patrick Simonin, formulant un vœu, est mise en discussion. Au vote, elle est acceptée par 95 oui, 1 non et 7 abstentions. Elle est ainsi transmise au Conseil d'Etat qui a un délai de trois mois pour informer le Grand Conseil de la suite qui lui sera donnée.			
RENV-T	11.	(18_INT_238) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alexandre Démétriades et consorts - Procédures d'enquête en matière de violences policières. À cas exceptionnels, procédures exceptionnelles ? Objet renvoyé à une séance ultérieure en raison de l'absence excusée de l'interpellateur.	DIS.		28/01/2020
RENV-CE	12.	(18_MOT_066) Motion Yvan Luccarini et consorts - Des élus et des élues suspendus... à leur rémunération ! Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération de la motion transformée en postulat et renvoi au Conseil d'Etat) sont adoptées à une très large majorité, avec quelques abstentions.	DIS	Tschopp J.	
RENV-CE	13.	(19_MOT_068) Motion Marc-Olivier Buffat et consorts - Plus de démocratie citoyenne dans la gestion des situations de crises où la Municipalité est défailante. Les conclusions du rapport de la majorité de la commission (prise en considération de la motion transformée en postulat et renvoi au Conseil d'Etat) sont adoptées par 100 oui, 3 non et 11 abstentions.	DIS	Tschopp J. (Majorité), Lohri D. (Minorité)	

Séance du Grand Conseil

Mardi 21 janvier 2020

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	14.	(19_INT_282) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Werner Riesen et consorts - Désignation de Municipaux non élus à Vevey : Déficit démocratique et absence de bases légales ?	DIS.		
RENV-T	15.	(19_INT_362) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Taraneh Aminian - Cachez ce-tte municipal-e que je ne saurais voir ! Objet renvoyé à une séance ultérieure en raison de l'absence excusée de l'interpellatrice.	DIS.		28/01/2020
TRAITE	16.	(19_INT_364) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Serge Melly - Le commandement de payer est-il le nouveau moyen de stimuler des vocations politiques ?	DIS.		
TRAITE	17.	(19_INT_417) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Yvan Luccarini au nom du groupe Ensemble à Gauche - POP - La confiance et l'autorité du Préfet du district de la Riviera Pays-d'Enhaut sont-elles compromises ?	DIS.		
OA	18.	(154) Rapport du Procureur général sur l'activité du Ministère public pour l'année 2018 et déterminations du Conseil d'Etat Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du procureur général sur le Ministère public pour l'année 2018) sont adoptées à une très large majorité, avec quelques avis contraires et abstentions.	DIS.	Gander H.	
RENV-T	19.	(19_INT_289) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Josephine Byrne Garelli et consorts - Comment revaloriser le travail des infirmiers-ères ?	DSAS.		28/01/2020
RENV-T	20.	(19_INT_341) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Gérard Mojon et consorts - Convergences des pratiques salariales dans le secteur sanitaire vaudois : comment comprendre les conséquences financières de la décision du Conseil d'Etat du 1er mai 2019 ?	DSAS.		28/01/2020

Séance du Grand Conseil

Mardi 21 janvier 2020

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	21.	(19_INT_342) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Florence Gross et consorts - Convergence des pratiques salariales dans le secteur sanitaire vaudois : un cadeau empoisonné pour les EMS ?	DSAS.		28/01/2020
RENV-T	22.	(19_INT_384) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Florence Gross et consorts - Le processus de convergence des pratiques salariales dans le secteur sanitaire vaudois est-il réellement maîtrisé ?	DSAS		28/01/2020
RENV-T	23.	(18_MOT_051) Motion Guy Gaudard et consorts - L'amiante est un problème de santé publique, il peut tous nous concerner	DSAS, DTE	Venizelos V.	28/01/2020
RENV-T	24.	(19_MOT_096) Motion Valérie Induni et consorts - Pour un canton sans amiante ajoutée	DSAS, DTE	Joly R.	28/01/2020
RENV-T	25.	(19_MOT_085) Motion Georges Zünd et consorts - Améliorer la lutte contre les abus dans les assurances sociales en permettant l'accès au Registre cantonal des personnes (RCPers) à toutes les caisses de compensation (AVS)	DSAS, DFIRE, DIRH	Cardinaux F.	28/01/2020
RENV-T	26.	(18_MOT_036) Motion Pierre Volet et consorts - Des dépenses parcimonieuses et des investissements judicieux dans le domaine social	DSAS	Wüthrich A.	28/01/2020
RENV-T	27.	(18_POS_054) Postulat Laurence Cretegnny et consorts - Travail précédant l'aide sociale, quels résultats ?	DSAS	Wüthrich A.	28/01/2020
RENV-T	28.	(18_POS_080) Postulat Stéphane Montangero et consorts au nom du groupe socialiste - Quel avenir pour les soins à domicile dans notre canton ?	DSAS	Venizelos V.	28/01/2020
RENV-T	29.	(18_MOT_059) Motion Muriel Cuendet Schmidt et consorts - Pour un soutien renforcé aux familles et aux proches aidants	DSAS	Stürner F.	28/01/2020

Séance du Grand Conseil

Mardi 21 janvier 2020

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	30.	(18_POS_074) Postulat Claire Attinger Doepper et consorts - Pour une politique de soutien financier en faveur des proches aidants	DSAS	Stürner F.	28/01/2020
RENV-T	31.	(18_POS_073) Postulat Monique Ryf et consorts - Pour s'y retrouver dans la foison des informations : création d'un "guichet familles"	DSAS	Stürner F.	28/01/2020
RENV-T	32.	(18_POS_075) Postulat Claire Attinger Doepper et consorts - Aides à la famille : pour une centralisation des aides financières	DSAS	Stürner F.	28/01/2020
RENV-T	33.	(18_POS_078) Postulat Florence Gross et consorts - Des mesures fiscales ciblées pour les proches aidants	DSAS, DFIRE	Stürner F.	28/01/2020

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :